

Dossier 2

***Fondations
nouvelles***

Témoignages

Une fois baptisé et confirmé, j'avais abandonné l'Église. Ma formation religieuse était lacunaire. Je me posais bien des questions. C'est ainsi qu'à l'invitation d'un ami, je me suis retrouvé dans une maison de retraite, à écouter les conférences d'un prêtre et à partager les repas en silence. Quel choc ! Mais quel bonheur en repartant le dimanche soir, le cœur tout brûlant.

C'est ainsi que je suis revenu vers l'Église. Un retour effectué en couple, ce qui fut une grande chance. A l'invitation du curé, nous avons intégré assez vite l'équipe de préparation au baptême. Quelle chance pour moi qui détestais le catéchisme et n'allais plus à l'église ! Chaque année, nous sommes retournés à la maison de retraite.

La prière me restait difficile. La Parole de Dieu, je ne l'écoutais qu'à la messe dominicale et encore, avec plus ou moins d'attention. Il y a quelques temps, j'éprouvai le désir d'y remédier. Scientifique, j'aspirais à trouver une méthode. Je me suis inscrit à une retraite de six jours d'initiation aux Exercices spirituels.

Retraite surprenante pour moi : peu de retraitants, pas de conférences, seulement deux courts moments de relance dans la prière. Et puis le face-à-face avec soi-même. Ai-je envie de rencontrer le Seigneur ? Dur, dur, quand on est invité à prendre plusieurs temps de prière d'au moins une demi-heure et qu'on a pour habitude de prière la récitation du Notre Père et des Ave !

Peu à peu, le cadrage des Exercices m'aide à entrer dans la prière, à relire ma vie, à y découvrir la présence de Dieu qui me parle...

Après cette retraite, la prière quotidienne m'est devenue plus familière, même si elle est difficile.

J'ai eu envie alors de poursuivre l'expérience avec d'autres. En cherchant, j'ai rencontré un membre de la Famille Cor Unum. Peu à peu, j'entre dans la proposition qui me comble.

A.

« Nous ne désirons rien que ce qui peut nous approcher davantage de la vie de Jésus-Christ conversant avec les hommes. » Cette citation du P. de Clorivière exprime, pour une part, le lien entre mon appartenance à la Société de vie évangélique et mon ministère de prêtre.

Me retrouver en équipe avec des personnes diverses (homme, femme, célibataire, mariés, veuve, travaillant, retraité..., échanger avec elles, essayer de relire nos existences à la lumière de la Parole de Dieu pour y percevoir les appels de l'Esprit, a un impact sur le ministère que j'exerce. Ce compagnonnage m'amène à être plus attentif aux conditions de vie et de travail des personnes que je rencontre, à leurs relations, à leur histoire. Je suis de plus en plus admiratif de l'œuvre de l'Esprit dans ceux que je rencontre. Ce que je découvre en équipe m'aide à mieux le percevoir dans mon ministère et à essayer de « chercher Dieu en toutes choses » (Ignace de Loyola).

Sur cette route, la rencontre mensuelle me réveille : elle m'invite à prendre du recul par rapport à mon ministère ; elle me rappelle que des moyens me sont donnés pour éviter de tomber dans la routine et la tiédeur.

O.

Lors de notre mariage, notre engagement était signe de notre consentement aux valeurs transmises par notre entourage et de notre désir d'y faire honneur.

Au cours de notre vie, nous avons été confrontés à des événements qui n'ont pas toujours été agréables. Comment avons-nous réagi ? Nous pensions que ce que nous faisons était bien ; parfois nous avons conscience que ce l'était moins. Il ne nous était jamais venu à l'esprit que nous pourrions être aidés à mieux vivre.

Dans notre vie, il nous a fallu être ouverts à l'imprévu de l'autre. Dieu nous y a aidés. Dieu s'investit pleinement

dans cette union créatrice du couple. À nous de vouloir répondre au désir de Dieu. À nous d'être garants de cette union.

La vie commune est un véritable laboratoire d'expériences où Dieu veut faire jaillir une création nouvelle... Avec notre liberté, il nous fait comprendre qu'il n'a de cesse de nous faire découvrir et consentir à la vocation.

J. et M.C.

Réflexion

À l'appel que le Seigneur nous a adressé à notre baptême, nous avons répondu du mieux que nous pouvions. Un jour, un nouvel appel s'est fait entendre qui nous semblait mieux correspondre au désir profond qui nous habitait.

Nous y avons répondu en découvrant une manière nouvelle de vivre l'Évangile, ensemble avec d'autres frères et sœurs, selon une règle et des constitutions approuvées par l'autorité de l'Église.

Cette manière nouvelle de répondre à l'appel du Christ qui comble le cœur humain, a été initiée par des hommes qui nous précèdent dans le temps et que nous considérons comme nos fondateurs. Ceux-ci nous tracent une route à poursuivre.

Pierre de Clorivière

Pierre-Joseph Picot de Clorivière est né à Saint-Malo le 29 juin 1735 dans une famille aisée de commerçants et d'armateurs. Destiné à faire prospérer les affaires familiales, il étudie les langues au collège

anglais de Douai. Les projets familiaux entrevus pour lui ne pouvant se réaliser, il en conclut que là n'est pas sa voie.

Alors qu'il a entrepris des études de droit à Paris, une dame, rencontrée fortuitement lors d'une messe à l'église du noviciat des Jésuites, lui affirme qu'il doit entrer dans la Compagnie. Après avoir prié longuement, il acquiert la conviction que c'est là que Dieu l'attend et comblera son désir. Il entre au noviciat et y prononce ses premiers vœux deux ans plus tard.

En 1762, alors que la Compagnie est supprimée en France, il part poursuivre sa formation dans la province anglaise, à Liège (Belgique). À la veille de la dissolution de son ordre, il renouvelle ses vœux désirant rester fidèle à l'engagement pris plus tôt. Après son ordination à Cologne et quelques ministères en Angleterre et en Belgique, il prononce ses vœux perpétuels le 15 août 1773, la veille de la suppression de la Compagnie dans les états européens.

Rentré en France en 1775, après avoir été expulsé de Belgique, il exerce un ministère de prêtre séculier à Paris, puis à

Paramé et enfin à Dinan (Bretagne). Alors que les vœux religieux sont interdits, le père de Clorivière en fait un vibrant éloge dans sa prédication, ce qui lui attire des ennuis. Décidé à quitter la France pour aller évangéliser les États-Unis, il reçoit, le 19 juillet 1790, l'inspiration de fonder une société « d'un genre nouveau », aussi bien en France que dans tout l'univers. Après un temps de discernement et la reconnaissance de son projet par un prêtre de bon jugement et par son évêque, il s'empresse de rédiger un document constitutif de sa société. En parallèle, il en rédigera un autre pour une société féminine qu'il entend créer avec A. de Cicé, laquelle avait un projet similaire pour le monde féminin. Une première approbation par son évêque le 18 septembre 1790 le conforte dans son projet.

Il comprend rapidement que ce projet n'était pas une restauration de la Compagnie de Jésus, mais « une société d'un genre nouveau ». Quelques prêtres et un laïc adhèrent à la Société, et le 2 février 1791, dix membres prononcent un engagement. Il s'agissait d'une société religieuse c'est-à-dire d'une société dans laquelle les membres professeraient les conseils évangéliques désormais interdits dans le cadre classique

des congrégations religieuses. Le but serait apostolique : faire découvrir et vivre l'Évangile en exerçant « *tous les offices et travaux quels qu'ils soient* » et en « *se donnant tout entier, chacun selon son état et selon la possibilité que Dieu lui accorde, à se procurer non seulement son propre salut, mais celui des autres et la gloire de Dieu* ».

La Société se caractérise par une absence de signes visibles. Il n'y a ni vie commune, ni uniforme, ni œuvres. Le contexte politique l'exige, mais on rejoint ainsi l'intuition des premiers évangélistes de l'Église primitive.

Les membres de la Société trouvent l'unité de leur vie personnelle dans le partage des sentiments du Christ. Ils sont placés dans le Cœur du Christ qui est pour eux « *un lieu de repos, un oratoire, une école, un refuge et un centre* » (Clorivière, retraite de 1771).

Ils rayonnent cet amour à la manière des premiers chrétiens qui ne faisaient « *qu'un seul cœur et qu'une seule âme* » (Ac 2).

Dès que la situation politique le permet, Clorivière s'empresse de multiplier les démarches auprès du pape et de son entourage afin que la jeune Société soit reconnue comme utile au bien de l'Église et du monde. Cette approbation permettra à la Société de se

développer pour la plus grande gloire de Dieu.

Après une période d'emprisonnement (1804-1809) pour suspicion de complot contre Napoléon, Clorivière est invité par le Général de la Compagnie de Jésus à restaurer celle-ci en France. Il ne s'occupera plus de sa Société qui disparaîtra avec le dernier membre en 1830.

Daniel Fontaine

L'œuvre du Père de Clorivière subsistera dans la société féminine qu'il avait fondée avec A. de Cicé. C'est grâce à l'une de ses membres, Fille du Cœur de Marie, que renaîtra la Société du Cœur de Jésus. Cette personne fera redécouvrir, au début du 20^e siècle, à un prêtre en quête de vie consacrée tout en exerçant un ministère en plein monde, le projet de la Société masculine de Pierre de Clorivière. Ce prêtre, c'est Daniel Fontaine.

Celui-ci, après une enfance dans un milieu modeste de Paris, entre chez les Frères de St Vincent de Paul en juillet 1882. Sa vocation est née au contact de ces religieux qu'il côtoie au patronage. Brillant étudiant, il est envoyé à Rome pour y faire sa théologie et, après son ordination, le droit canonique. Il rentre en France où la conscience

qu'il a de sa haute valeur intellectuelle et sa fine perception des problèmes lui attireront de solides inimitiés. Après avoir été responsable des novices et s'être adonné à divers ministères auprès des jeunes défavorisés, il est appelé par sa congrégation à sortir de graves difficultés financières la jeune œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Daniel Fontaine a fort à faire et entre en conflit avec ses supérieurs. Il quitte précipitamment l'œuvre qu'il avait remise debout et devient aumônier militaire à Arras. Préoccupé de la vie spirituelle des soldats, il consacre aussi du temps à la prédication dans les communautés religieuses et les paroisses. C'est là qu'il découvre les besoins spirituels du clergé diocésain.

Tirillé entre sa congrégation, dans laquelle il se sentait de plus en plus étranger, et la vie en presbyterium diocésain, il demande à être relevé de ses vœux (10 septembre 1902). Quelques jours plus tard, l'archevêque de Paris, qui l'appréciait beaucoup, l'accueille dans son diocèse et reçoit le renouvellement de ses vœux.

Daniel Fontaine devient curé d'une nouvelle paroisse créée à Clichy. Les contacts avec ses paroissiens et différents prêtres, tantôt religieux, tantôt séculiers, le conduisent à chercher

comment concilier la vie apostolique avec celle des religieux.

Durant la guerre de 1914, il est nommé curé d'une autre nouvelle paroisse : St Antoine-des-Quinze-Vingts. Tout en assurant les lourdes charges financières, il multiplie les œuvres avec un grand souci d'évangélisation et de catéchisation. Ces préoccupations lui font rencontrer des personnalités parmi lesquelles Huysmans, Claudel et Massignon. Homme cultivé, Fontaine est un accompagnateur hors pair.

Son désir de vie consacrée ne le quitte toutefois pas. Il tente une dizaine d'essais de concilier celle-ci avec le ministère d'un séculier, mais sans succès. S'étonnant un jour de la piété d'une responsable de son patronage, il découvre la vocation religieuse de celle-ci : elle est Fille du Cœur de Marie. Cette dernière le met en contact avec les écrits du P. de Clorivière : ils répondent à son désir profond. Encouragé par un Provincial de la Compagnie de Jésus, Fontaine, après un temps d'information, décide avec quelques amis prêtres, en recherche comme lui, de refonder la Société du Cœur de Jésus. Le 29 octobre 1918, ils prononcent leurs vœux au Martyrium de Montmartre, là où Ignace et ses

premiers compagnons avaient émis leurs premiers engagements, et là où Clorivière, en 1791, avait fondé sa Société.

Fontaine essaie de faire approuver la société renaissante par le pape Benoît XV qui le reçoit longuement et s'intéresse à son œuvre. Le pape est confronté à la difficulté de concilier le projet de la fondation avec le droit canonique. Il faudra attendre 1947 pour que ce genre de vie soit accepté dans l'Église. En 1952, la Société des Prêtres du Cœur de Jésus est reconnue par Rome comme institut séculier : elle se compose exclusivement de prêtres.

Aujourd'hui

Dès les années 1930, un certain nombre de prêtres de la Société commencent à souffrir de l'insistance trop exclusive mise sur une dimension religieuse proche de celle des congrégations religieuses. Une réflexion menée sur la spiritualité du clergé diocésain les conduira à insister davantage sur la dimension apostolique. Elle se poursuivra, cherchant à mieux articuler l'aspect religieux des vœux et la vie apostolique en plein monde.

Lors du concile Vatican II, la présence au monde est fortement réaffirmée. En France, cela se traduit par un changement de nom : G.E.M. (Groupes Évangile

et Mission). De nombreux débats ont lieu à l'époque : ne courait-on pas le risque de négliger le pôle religieux des vœux, de minimiser l'importance de la prière prolongée et la place du Cœur de Jésus ?

Dans les années 1970, des laïcs frappent à la porte de l'institut séculier clérical avec le souhait d'en partager le charisme. Admis prudemment d'abord dans quelques groupes de prêtres, ils deviennent rapidement plus nombreux, suite à des appels.

Parmi eux, certains souhaitent émettre des vœux reconnus par l'Église. Ce désir entraîne la création de plusieurs instituts séculiers. Mais l'expérience d'une vie de partage entre les divers états de vie n'est pas perdue pour autant : des prêtres, des laïcs tant célibataires que mariés, vont poursuivre cette expérience et créer une société

« d'un genre nouveau », dans laquelle les divers états de vie se regroupent : c'est la Société de vie évangélique.

Les membres des trois instituts séculiers et la Société de vie évangélique désirant rester proches les uns des autres et articuler leur spécificité, ont voulu rester unis, créant une sorte de fédération qui prit le nom de « Famille Cor Unum ». Le nom « Famille », tout en signifiant les liens entre les membres, indique une volonté d'internationalisation : on le doit à l'insistance des frères et sœurs d'Afrique chez qui la notion de famille est significative d'unité, de « *Cor unum et anima una* ». Il rejoint l'intuition de Clorivière qui, au moment de fonder sa Société, avait entendu la question « *Pourquoi pas dans tout l'univers ?* »

Textes à méditer

Textes bibliques

Mt 5, 13 : *Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde.*

Ep 1, 9-10 : *Il nous a fait connaître le mystère de sa volonté, le dessein bienveillant qu'il a d'avance arrêté en lui-même pour mener les temps à leur accomplissement...*

Col 3, 17 : *Tout ce que vous pouvez dire ou faire, faites-le au nom du Seigneur Jésus, en rendant grâces par lui à Dieu le Père.*

Rm 12, 1 : *Je vous exhorte, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre.*

Textes ecclésiaux

Lumen Gentium (Vatican II) n° 38 : *Chacun des laïcs doit être devant le monde le témoin de la résurrection et de la vie du Seigneur Jésus et signe du Dieu vivant.*

Lumen Gentium n° 34 : *Constitution apostolique Provida Mater Ecclesia : [...] mener en tout temps et en tout lieu une réelle vie de perfection, embrasser cette vie dans les cas où la vie religieuse canonique serait impossible ou peu adaptée, rechristianiser intensément les familles, les professions, la société civile par le contact immédiat et quotidien d'une vie parfaitement et entièrement consacrée à sa sanctification.*

Textes de Clorivière

Au début de juillet 1790, Pierre de Clorivière envisageait de partir aux Etats-Unis et la première pensée qui lui vint fut qu'il pourrait y travailler à rétablir la Compagnie de Jésus. Il y réfléchissait encore quand le 19 juillet au sortir de l'oraison, il lui fut dit intérieurement : « *Pourquoi pas en France ? Pourquoi pas dans tout l'univers ?* ». « *Il lui fut montré l'esquisse d'un plan qui devait être utile à l'Eglise et contribuer au bien d'une infinité d'âmes.* ». Il ajoute : « *L'impression que fit sur lui cette lumière ne lui permit pas de douter dans l'instant même qu'il n'y eut en cela quelque chose de surnaturel et que cela vint de Dieu ; il s'étonna seulement de ce que Dieu semblait jeter les yeux sur un instrument si vil pour une entreprise si grande ; mais plein de confiance en sa puissance et en son infinie bonté, il s'offrit à Dieu pour qu'il fit de lui et par lui*

tout ce qui serait conforme à son bon plaisir. » (Clorivière, DDB, 1990, p. 94 cité par F. Morlot)

Pour approfondir et partager

1 / Comment le cheminement de Clorivière ou de Daniel Fontaine me rejoint-il ?

2/ Clorivière fait contrôler son inspiration (texte ci-dessus) par un prêtre réputé pour sa sagesse. On y vérifie quatre temps d'une démarche spirituelle : certitude de l'origine de l'inspiration et humilité pour la soumettre à un accompagnateur, sentiment de son indignité mais sans découragement, confiance, offrande à Dieu.

Quel événement fondateur ai-je vécu dans ma vie chrétienne ? Puis-je y relire les temps d'une démarche spirituelle authentique ?

3 / Pour Clorivière, le contexte d'interdiction de la vie religieuse et de persécution, ne doit pas empêcher « *de promouvoir la vie chrétienne et d'aider au salut du prochain, par tous les moyens et tous les genres de service apostolique.* ». Pour lui, il est possible de mener la vie religieuse « *séparés les uns des autres, n'ayant à l'extérieur aucun signe de leur association, ni habillement uniforme, ni maisons, ni églises communes, ni biens-fonds, ni autres richesses de ce genre...* »

Que pensez-vous de son innovation ? Celle-ci vaut-elle pour le contexte d'aujourd'hui, en France, ailleurs ? Comment la vie séculière que je mène peut-elle être authentiquement évangélique ? Comment je me considère envoyé en mission là où je suis planté ?

4 / « *Pourquoi pas dans tout l'univers ?* » Que pensez-vous de la dimension internationale de notre Famille ?

5 / Pour aller plus loin :

Lire et partager vos réactions à la lecture de :

* Extraits de *Gaudium et spes* et de *Lumen Gentium* (Vatican II)

* *Pierre de Clorivière* (François Morlot, éd. DDB, 1990)

* *Les instituts séculiers* (P. Langeron, éd. Cerf, 2003)

Quelle est la place des instituts séculiers dans la mission de l'Église ?
En quoi la consécration séculière se distingue-t-elle de celle des religieux ?

Dossiers de formation initiale
Commission fédérale de formation de la Famille Cor Unum
202, Av. du Maine (pav. 4) F-75014 Paris